



RESILIATION AVANT LA DATE ANNIVERSAIRE

Par **caty04**, le **16/04/2016** à **20:51**

bonjour ,j'ai contracte une assurance prévoyance pro au cas au j'aurais un problème de santé. je suis coiffeuse à domicile, j'ai une carence de 30jours pour une maladie et 3jours en cas d'hospitalisation ou accident.

je viens d'etre opérée en ambulatoire et générali Attol refuse de me régler car je n'ai pas passer au moins une nuit a l'hopital.

je voulais résilier mon contrat mais il faut attendre la date anniversaire,en décembre 2016
quels sont les risques si je ne payes plus?

merci